HONORAIRES EN VIGUEUR DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2021

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires :	Prix au m2 :
Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du	10 € / m2
bail	
Réalisation de l'état des lieux	3€ / m2
TOTAL	€ TTC

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires :	Prix au m2 :	Tarifs:
Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	10 € / m2	
Réalisation de l'état des lieux	3€ / m2	
Entremise et négociation (forfait pour tout type de logement à la charge exclusive du bailleur)		200€ TTC
TOTAL		€ TTC

Honoraires de vente à la charge du vendeur

Prix de vente du bien :	Tarifs:		
Inférieur ou égal à 45 000 €	4750 €		
Entre 45 001 € et 100 000€	4750 € + 8 %		
Entre 100 001 € et 180 000 €	4750 € + 7 %		
Entre 180 001 et 300 000 €	4750 € + 6 %		
Egal ou supérieur à 300 001 €	4750 € + 5 %		

HONORAIRES DE GESTION						
PRESTATIONS INCLUSES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût		
En % HT de l'encaissement	7 %	7,5 %	8 %	hors forfait		
Mise en place du mandat de gestion	•	•	•			
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	•	•	•			
Délivrance des quittances et reçus	•	•	•			
Lettre de rappel et 1 ^{ère} relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	•	•	•			
Révision des loyers	•	•	•			
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	•	•	•			
Décompte lors du départ du locataire	•	•	•			
Gestion des provisions pour charges	•	•	•			
Tenue de la comptabilité propriétaire	•	•	•			
Acompte mensuel des fonds perçus	•	•	•			
Reddition trimestrielle des comptes (art. 66 du décret du 20/07/72)	•	•	•			
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	•	•	•			
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation	•	•	•			
Demande de devis pour travaux	•	•	•			
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	•	•	•			
PRESTATIONS OPTIONNELLES	Service INITIAL	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait		
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	O	•	•	90 € TTC par an et par lot		
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et l'avocat à la charge du propriétaire)	o	•	•	150 € TTC par dossier		
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	O	•	•	250 € TTC par dossier		
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	o	•	•	150 € TTC par dossier		
Gestion technique de tous travaux : vérification annuelle du ogement, proposition de travaux, démarches administratives, dossier de crédit, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux	o	o	•	150 € TTC + 4 % TTC of montant des travaux TT		
Conseil et expertise pour prestations exceptionnelles (estimation ransaction, ISF)	O	0	•	30 € TTC / heure		
/isite Conseil (pré état des lieux de sortie)	0	•	•	150 € TTC		

Prestation comprise dans le montant des honoraires

O Prestation optionnelle payable à l'acte

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%